

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre,
Le vingt-cinq septembre,
Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle des fêtes de la Mairie de Tarcenay-Foucherans, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de septembre.

N° 92/24

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 18 septembre 2024,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 2 octobre 2024

Objet de la délibération :

Etude dépollution de l'île Simon à Quingey - Convention DMO – CCLL et Mairie Quingey

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	60
- Absent(e)s :	37
· Dont suppléé(e)s	4
· Dont représenté(e)s	11
· Excusé(e)s :	8
· Non excusé(e)s :	14
- Votants	75

Résultat du vote	
- Pour :	72
- Contre :	0
- Abstention :	3

- Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.
Franck COLLINET à Christophe JOUVIN, Yves MOUGIN à Alain OUDET, Joël BOLE à Vincent MARGUET, Bernard HUOT-MARCHAND à Claude CURIE, Patrick SEBILE à Patricia LABERTERIE, Nathalie KOWAL-BONDY à Sarah FAIVRE, Alain MONNIER à Fabienne ARNOUX, Sébastien LAITHIER à Isabelle GUILLAME, Laurence BREUILLLOT à Jean-Claude STADELMANN, Henri BARBET à Thierry MAIRE DU POSET, Vanessa DORDOR à Sandrine CLADY
- Procuration**
- Suppléé(e)s** Claude CHATELAIN par Nicolas CHEVRIAUX, Pascal DUGOURD par James PROUTEAU, Didier LAITHIER par Marie-Christine ROBERT, Patricia PAQUIEZ par Emmanuel LECHEVIN
- Excusé(e)** Yves CUINET, Pascal GOSSE, Rémy PAUL, Michel DEBRAY, Jean-Marc CARNINO, Danièle FIETIER, Romuald MAUGAIN, Martine LANDRY
Frederic BONNEFOI, Christine BREUILLLOT, Gérard COULET, Cyrielle DELISLE, Maryse FAILLENET, Yves GAMELON, Florian GRILLON, Elisabeth JACQUES, Sylvie LHERITIER, Jacques MAURICE, Serge MONNET, Jean-Louis POGLIANO, Lydie SAGE, Marie-Christine VERNEREY
- Absent(e)s**

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Christophe FAIVRE-PIERRET a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vu le courrier du 27 juin 2023 de la commune de Quingey demandant à la CCLL de l'accompagner et de porter le projet de reconversion de l'île Simon ;

Vu le devis de 35 880 euros TTC de l'entreprise BEJ ;

Vu le courrier du 17 septembre 2024 de Madame le Maire de Quingey confirmant l'engagement de la commune à prendre en charge à part égale avec la CCLL les frais d'étude selon le devis de l'entreprise BEJ ;

Les frais liés à cette mission d'accompagnement seront divisés à hauteur de 50 % pour la Ville et 50 % pour la CCLL soit 17 940 euros TTC par collectivité.

Les modalités d'organisation et financières sont consignées dans une convention entre les deux collectivités.

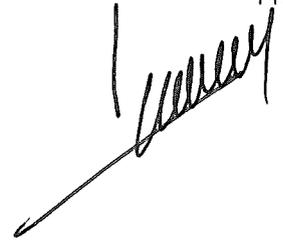
Invité à délibérer, le conseil communautaire valide à la majorité avec 72 voix pour et trois absentions de Messieurs Doney, Prouteau et Percier, la répartition des frais entre les collectivités et autorise le président à signer la convention y afférant.

Fait et délibéré en séance, le 25.09.2024

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Claude Grenier', written over a diagonal line that extends from the bottom left towards the top right.